

Inscription / Transfert départ

**DEMANDE DE TRANSFERT DEPART   
en cours d’année universitaire**

Année Universitaire 2024/ 2025

*Art. D. 612-8 du Code de l’Education*

# *Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur (article 15).*

**UNIVERSITE D’ACCUEIL :**

**ADRESSE COMPLETE :**

NOM : N° INE (*11 caractères*) :

(nom de naissance suivi du nom d’usage le cas échéant)

PRENOM : Numéro étudiant (*8 caractères)* :

Date et Lieu de naissance :

Adresse :

Tel : Courriel :

**FORMATION SOUHAITEE**:

Niveau d’études *(exemple : Licence 1, BUT 1, …)* :

Mention :

Parcours

Motifs exposés par l’étudiant(e) pour le transfert de son dossier *(exemple : motif familial)* :

**Pièces à joindre à la demande :**

* Quitus de bibliothèque téléchargeable en ligne via le site du Service Commun de Documentation : <https://quitus.scdi-montpellier.fr/>
* Ensemble des pièces demandées par l’établissement d’accueil. Les documents concernant votre cursus à l’UM (relevés de notes) sont disponibles sur l’ENT – rubrique « Mon Dossier ».

L’intéressé(e) déclare sur l’honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts

Date : Signature de l’étudiant(e)

**Cadre réservé à l’administration :**

* Droits d’inscription acquittés :  oui /  non, préciser
* Date effective du transfert :

*(cf. arrêté des droits d’inscription – « L'établissement de départ reverse le montant des droits à l'établissement d'accueil, sous réserve d'une somme de 23 € lui restant acquise au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription et à son transfert. Lorsque ce transfert s'opère à la fin du premier semestre d'une année universitaire ou après ce semestre, l'établissement de départ reverse la moitié des droits d'inscription à l'établissement d'accueil. »)*

* L’étudiant fait-il l’objet d’une procédure disciplinaire ?

Oui : précisez la sanction (ex : blâme, exclusion...) :

Non

Date : Signature de l’administration/scolarité :

|  |  |
| --- | --- |
| DECISION DU PRÉSIDENT DE L’UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER  FAVORABLE  DÉFAVORABLE  Montpellier, le  Signature et tampon | DECISION DU PRÉSIDENT DE L’UNIVERSITÉ D’ACCUEIL  FAVORABLE  DÉFAVORABLE  A le ………………  Signature et tampon |